

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU CALVADOS

COMMUNE DE OUISTREHAM

EXTRAIT DE LA
SEANCE DU 17 JUNI 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le lundi 17 juin à 18h, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 11 juin, s'est réuni en séance ordinaire en l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Romain BAIL, maire de Ouistreham.

Etaient présents : Catherine LECHEVALLIER, Pascal CHRETIEN, Isabelle MÜLLER DE SCHONGOR (absente pendant la présente délibération), Robert PUJOL, Sophie POLEYN, Luc JAMMET, Matthieu BIGOT, maires adjoints,

Annick CHAPELIER, François PELLERIN, Patrick QUIVRIN, Thierry TOLOS, Pascale DEUTSCH, Nadia AOUED, Christophe GSELL, Jean-Pierre MENARD-TOMBETTE, Martial MAUGER, Isabelle VILLEY DESMESERETS, conseillers municipaux.

Absents excusés / pouvoirs (P) : Sabine MIRALLES (P. Mme MÜLLER de SCHONGOR), Josiane CLEMENT-LEFRANÇOIS (P. Mme LECHEVALLIER), Béatrice PINON (P. M. PUJOL), Amélie NAUDOT (P. Mme SEGAUD CASTEX), Christophe NOURRY (P. M. CHAUVOIS), Paul BESOMBES, Pascale SEGAUD CASTEX, Raphaël CHAUVOIS, Yves MESLÉ, Emmanuel TISON, Nicolas FRENOD.

Secrétaire de séance : M. BIGOT.

Gestion du personnel :

GESTION DU PERSONNEL TITULAIRE ET DEPRECARISATION – SERVICE ECOLES ET ENTRETIEN DES BÂTIMENTS – CREATION/MODIFICATION DE POSTES - modification

DEL20240617_ 10B	Présents : 17	Pouvoirs : 2	Abstentions :	Suffrages exprimés :19	Pour : 19	Contre :
------------------	---------------	--------------	---------------	------------------------	-----------	----------

Rapporteur : Mme LECHEVALLIER – VU en CST le 12/06/2024 et C° finances du 13/06/2024

Un agent du service Ecoles et entretien des bâtiments communaux est employé depuis de nombreuses années en tant que titulaire. Les missions de cet emploi nécessitent une augmentation de son temps de travail de manière permanente.

En conséquence, lu et entendu l'exposé et après délibération, le CONSEIL MUNICIPAL DECIDE, à l'unanimité des présents, de modifier son poste à compter du 1^{er} juillet 2024, avec un nouveau taux horaire hebdomadaire fixé comme suit (poste à temps non complet) :

Code interne	POSTE	Modification durée hebdomadaire au 01/07/2024		
		Grade	Base horaire actuelle	Nouvelle Base horaire
ENT9	Agent d'entretien des bâtiments	Adjoint technique	16/35 ^{ème}	27.5/35 ^{ème}

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Extrait conforme aux registres des délibérations.

Le registre dûment signé,

LE MAIRE



Romain BAIL

Transmis en préfecture le
Affiché/notifié le
Certifié exécutoire.